

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**11 OCTOBRE 2018**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Projet sportif – dispositif  
Prescri'forme**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 12 octobre 2018  
par voie d'affichages  
~~notifié~~  
transmis en sous-préfecture  
le 12 octobre 2018  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 octobre 2018

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix huit, le 11 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 octobre deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Monsieur LEGUAY, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame RHONE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

**Avaients donné procuration :**

Madame RICHARD à Monsieur PÉRICARD  
Madame TEA à Monsieur JOLY  
Monsieur PRIOUX à Monsieur AUDURIER  
Madame de CIDRAC à Madame MACE  
Monsieur MIGEON à Madame PEUGNET  
Madame NASRI à Monsieur LEGUAY  
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN  
Monsieur COUTANT à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES

**Etait absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Monsieur HAÏAT

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20181011-18-E-03-DE  
Date de télétransmission : 12/10/2018  
Date de réception préfecture : 12/10/2018

**N° DE DOSSIER** : 18 E 03

**OBJET** : PROJET SPORTIF – DISPOSITIF PRESCRI'FORME

**RAPPORTEUR** : Monsieur ROUSSEAU

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye accorde depuis plusieurs années un rôle essentiel au sport comme vecteur d'animation, de vivre ensemble et de bien être.

Cette volonté se traduit par un engagement constant à l'aide et au soutien des clubs et associations sportives de la Ville et par un investissement important pour maintenir les équipements sportifs à un très haut niveau.

La densité et la diversité des disciplines comme la qualité des installations sportives participent à l'excellence des résultats des athlètes saint-germanois.

Pour autant, dans un contexte territorial marqué par de fortes mutations, face aux nouveaux besoins et enjeux pour les clubs et associations sportives et considérant les rendez vous sportifs exceptionnels à venir, il est apparu nécessaire de re-questionner la politique sportive de la Ville et d'en formaliser les orientations pour les prochaines années.

Dans un souci affirmé et constant de l'équipe municipale d'associer les acteurs et les usagers, la démarche retenue s'est voulue ouverte, concertée et réaliste.

Ce travail a permis de définir une nouvelle ambition sportive s'articulant autour de quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : L'activité physique et sportive comme levier de santé et de bien-être pour toutes les générations;
- Axe 2 : Soutenir et accompagner les acteurs du sport
- Axe 3 : Poursuivre la modernisation et l'offre en équipements sportifs
- Axe 4 : Communiquer et faire rayonner le sport saint-germanois

Dans ce contexte, la Ville lance de nouveaux dispositifs novateurs dont le programme Prescri'forme.

Fruit d'un travail partenarial entre la Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale et l'Agence Régionale de Santé Île de France, le programme « Prescri'forme », l'activité physique sur ordonnance, permettra la prescription d'activités physiques sportives adaptées. Son objet est la promotion de la santé par la pratique d'activités physiques et sportives, pour tous et à tous les âges et, notamment, la prise en charge de maladies chroniques ainsi que des affections de longue durée, dans le cadre de la prescription par les médecins traitants.

La Ville intervient dans le cadre d'ateliers d'évaluation, de remobilisation et d'orientation sportive qui permettront d'accompagner le patient, en une dizaine de séances et en petits groupes, vers la reprise d'une pratique sportive régulière au sein d'un club.

Ces séances seront facturées à hauteur de 2 € par séance soit 24 € le parcours à la charge du patient.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- Prendre acte du projet sportif de la Ville
- Approuver la création d'un tarif de 2 € par séance par personne soit 24 € le parcours dans le cadre du programme « Prescri'forme »

### DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE du projet sportif de la Ville,

APPROUVE la création d'un tarif de 2 € par séance par personne soit 24 € le parcours dans le cadre du programme « Prescri'forme »,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

# SAINT-GERMAIN-EN-LAYE VILLE SPORTIVE

PROJET SPORTIF 2018-2024





# SOMMAIRE

4

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE,  
VILLE SPORTIVE

13

RAPPEL  
DE LA DÉMARCHE

14

UNE NOUVELLE  
AMBITION

SAINT-  
GERMAIN-  
EN-  
LAYE,



# VILLE SPORTIVE

---

**LA POLITIQUE SPORTIVE D'UNE VILLE DOIT FAIRE PARTIE DES ORIENTATIONS POLITIQUES GÉNÉRALES QUI ASSOCIENT L'ÉDUCATION, LE SOCIAL, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE..**

Soucieuse de faciliter et d'encourager la pratique du sport pour tous les publics de tous âges, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a mis en place une politique sportive active et dynamique en développant de nouveaux équipements sportifs ou en modernisant des infrastructures existantes, en multipliant les disciplines et en favorisant le développement du sport de haut niveau.

**La densité et la diversité des disciplines, comme la qualité des installations sportives participent à l'excellence des résultats des athlètes saint-germanois.**



## *Quelques chiffres*

**42 000**  
HABITANTS

**12 569**  
LICENCIÉS  
(29% DE LA POPULATION)

**70**  
ASSOCIATIONS  
SPORTIVES

**54**  
DISCIPLINES

**91 500 M<sup>2</sup>**  
DE SURFACE UTILE  
DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**215 000 €**  
DE SUBVENTIONS  
POUR LES CLUBS

BUDGET SPORT DE  
**25**  
**MILLIONS**  
D'INVESTISSEMENT  
DEPUIS 15 ANS



LE GENIE DU RUGBY  
GILBERT  
1800s-QUARTS CENTRE DU XV DE FRANCE  
17 SELECTIONS EN EQUIPE DE FRANCE  
12000 CARTONS EN XV DE FRANCE  
1909 CHAMPION DE FRANCE  
1920 VICE-CHAMPION DE FRANCE

## Des équipements de qualité et d'une grande diversité

- 1 Gymnase des Lavandières**  
(grande salle multisports de 1 267 m<sup>2</sup>)
- 2 Gymnase des Coteaux du Bel-Air (type COSEC)**  
(4 salles, 5 courts de tennis, un club-house)
- 3 Stade de la Colline : gymnase de la Colline (type COSOM)**  
(2 salles) – terrain de football synthétique Georges-Mallé
- 4 Gymnase Schnapper** (3 salles)
- 5 Gymnase Alger** (1 salle)
- 6 Stade municipal Georges-Lefèvre** (12 ha, 6 terrains de football, 1 terrain de rugby, 1 terrain de hockey sur gazon, 1 terrain mixte, 1 piste d'athlétisme, 22 courts de tennis, 1 multibeach, 2 clubs-house, 1 crossfit)



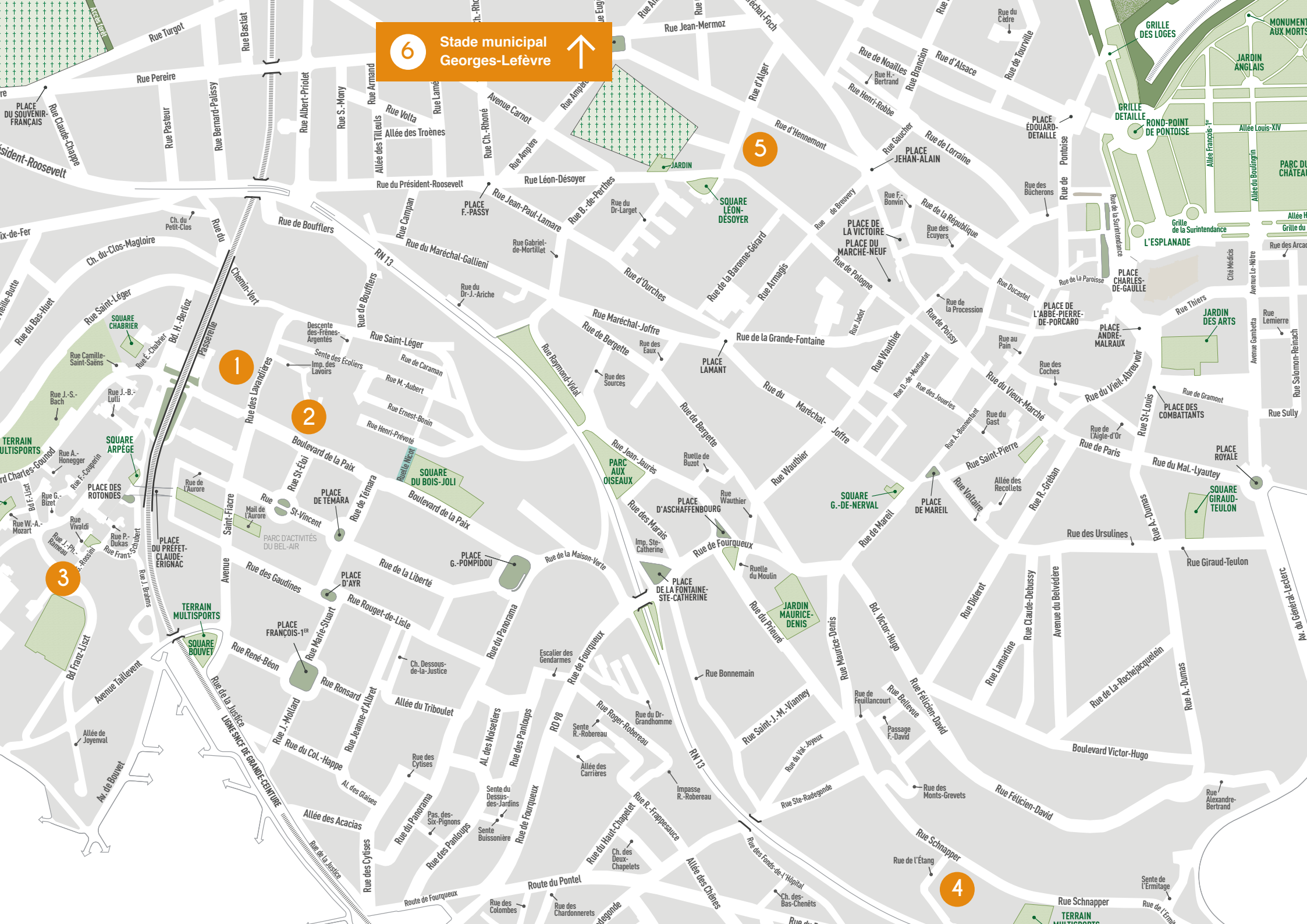
Gymnase des Lavandières



Stade municipal Georges-Lefèvre



6 Stade municipal Georges-Lefèvre ↑



1

2

3

4

5

SQUARE CHABRIER

SQUARE ARPEGE

SQUARE BOUVET

SQUARE DU BOIS-JOLI

PARC AUX OISEAUX

SQUARE G.-DE-NERVAL

JARDIN MAURICE-DENIS

SQUARE LEON-DESROYER

GRILLE DETAILLE

ROND-POINT DE PONTOISE

JARDIN DES ARTS

SQUARE GIRAUD-TEULON

Stade municipal Georges-Lefèvre



## Des actions sportives variées et dynamiques

- > **Un forum des sports annuel**, organisé par la Ville
- > **Des animations sportives dans les écoles** (3 éducateurs sportifs)
- > **Des stages de découverte sportive** durant les vacances scolaires
- > **Installation d'équipements plus spécifiques** (playground, skate-parc, parcours sportif, 4 structures en accès libre, 15 km de pistes cyclables et 3 terrains multisports)
- > Mise en ligne du **guide des sports**
- > **Accompagnement des clubs**
- > **Palmarès sportif**
- > **Logistique manifestations exceptionnelles Ville et associatives**

## Un besoin de visibilité pour la politique sportive

- > **Un contexte territorial marqué par de fortes mutations**
- > **Des enjeux sportifs exceptionnels à venir** (JO 2024)
- > **De nouveaux besoins et enjeux pour les clubs** (financements, évolutions réglementaires, recherche de bénévoles, évolution des pratiques et des engagements, professionnalisation de la vie associative avec peu de salariés, formules variées pour rémunérer les intervenants...)
- > **Un dynamisme au sein de la population à entretenir** d'où la nécessité de requestionner la politique sportive de la Ville avec un projet sportif défini



Guide des sports



Forum des sports 2017



# RAPPEL DE LA DÉMARCHE

---

## > UN OBJECTIF

Apporter une réponse pragmatique mais efficace aux attentes de la population, aux évolutions des pratiques et à la réussite de notre partenariat avec le monde sportif, dans un contexte budgétaire contraint.

## > UNE VOLONTÉ

Ce projet doit être réaliste et réalisable.

## > UNE POLITIQUE OUVERTE

Ce projet s'insère dans un environnement très favorable et dynamique et résonne avec les politiques sportives du département, de la région et de l'État.

## > UN PROJET CONCERTÉ

Il est le fruit d'une écoute attentive des attentes des partenaires sportifs (rencontres, questionnaire entretiens individuels, enquête).

## > UN PROJET VIVANT

Par un pilotage et une animation par les services de la Ville et une évaluation partagée régulière.



# UNE NOUVELLE AMBITION



*Cette démarche s'articule autour de quatre axes stratégiques*

## AXE ①

# L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE COMME LEVIER DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

---

**L'OBJECTIF DE LA VILLE EST D'ENCOURAGER ET DE DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES POUR TOUS.**

> ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA PRATIQUE DU SPORT

Attention particulière sur ce sujet grâce à des actions déjà organisées et développées (mise aux normes des équipements, actions de sensibilisation auprès des écoles, logotype pour l'accueil des personnes en situation de handicap créé en 2012...). Les objectifs portent aussi bien sur l'accompagnement des clubs et des personnes en situation de handicap, que sur la sensibilisation et le soutien aux actions.



## > FAVORISER LA MIXITÉ ET DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES FÉMININES

Le vivre-ensemble présuppose le respect des principes de mixité et d'égalité femmes/hommes.

Il s'agit donc de soutenir les clubs mettant en œuvre des actions permettant d'améliorer l'accès des femmes aux pratiques sportives et d'encourager et de promouvoir les événements sportifs au féminin.

## > LA PROMOTION DU SPORT AUPRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS

L'apprentissage d'une bonne hygiène de vie passe par le plus jeune âge. Il s'agit de poursuivre et de développer les actions déjà menées dans les écoles (activités nautiques et terrestres en primaire et manifestations récurrentes comme la course d'endurance annuelle) en partenariat avec l'Éducation nationale.





### > INCITER LES SENIORS À AVOIR UNE PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE

Il s'agit de reconnaître que le sport à tout âge est un élément essentiel du bien-être et du bien-vieillir. Des actions spécifiques pourront être organisées et soutenues en lien avec la direction de la Solidarité.

### > PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PRESCRI'FORME

Fruit d'une concertation entre la direction régionale Jeunesse Sport et Cohésion sociale et l'Agence régionale de santé Île-de-France, le Plan régional sport santé bien-être d'Île-de-France s'est attaché à associer les réseaux de santé, le mouvement sportif et les représentants des collectivités locales. Programme original et ambitieux « Prescri'forme - l'activité physique sur ordonnance en Île-de-France » permettra la prescription d'activités physiques

sportives adaptées. Son objet est de promouvoir la santé par la pratique d'activités physiques et sportives, pour tous et à tous les âges (prévention, promotion de la santé...), et notamment la prise en charge des maladies chroniques, ainsi que des affections de longue durée, dans le cadre de la prescription par les médecins traitants.

### > DÉVELOPPER ET FAVORISER LA PRATIQUE LIBRE

Réelle évolution, la pratique libre est en plein essor. L'installation d'espaces de pratique libre sera poursuivie, des parcours seront balisés sur le territoire. Un maillage de la ville est prévu, afin de pouvoir pratiquer à moins de 5 mn de chez soi.

### > SAINT-GERMAIN-EN-LAYE VILLE CONNECTÉE

Un plan d'entraînement sera mis en ligne avec la création d'un projet sportif urbain en centre-ville.



# AXE ②

## SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SPORT

---

**LE PARTENARIAT ÉTROIT QUI EXISTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET LES DIFFÉRENTS CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES, EST LE GAGE DE LA RÉUSSITE SPORTIVE DE LA VILLE. POUR AUTANT, LA CONCERTATION ET LES DIFFÉRENTS ENTRETIENS MONTRENT QU'À UNE ÉPOQUE DE FORTE ÉVOLUTION, DE PLUS GRANDE COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET FINANCIÈRE ET DE RARÉFACTION DU NOMBRE DE BÉNÉVOLES, LA VILLE DOIT AVOIR UN RÔLE DE SOUTIEN ET D'ANIMATION AFFIRMÉ.**

### > SOUTENIR LES CLUBS DANS LEUR FONCTIONNEMENT: LA DSJVA (DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE) CENTRE DE SERVICES

- Fournir un appui administratif
- Fournir un appui logistique et sécuritaire (sécurisation des manifestations..)
- Fournir un appui juridique
- Agréger les meilleures pratiques de chacun des clubs
- Créer un forum au sein duquel les dirigeants pourront échanger (application mobile type Pick Asso)
- S'adosser à une plateforme existante, mise en place par l'État, afin de créer un compte pour la Ville qui permettra de télécharger les dossiers de demandes de subventions auprès de toutes les institutions avec un accompagnement de la direction
- Réfléchir à la création d'un club des dirigeants sportifs de la ville

### > CRÉER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AUTOUR DES ACTEURS

Il apparaît que de nombreuses voies d'amélioration de l'offre sportive sont possibles.

La DSJVA accompagnera :

- Les possibilités de réorganisation de l'offre
- La promotion des disciplines
- La mise en place de dispositif d'ententes ou de mutualisations
- L'organisation annuelle des temps d'évaluation et de restitution des actions de l'année écoulée, sous la forme d'Assises du Sport. Il s'agira de formaliser le mode de concertation avec les dirigeants sportifs pour pouvoir mieux associer les clubs aux projets élaborés par la Ville
- Les actions de valorisation du bénévolat : création d'une journée des bénévoles avec des compétences ciblées ou aide ponctuelle : accompagnement, encadrement..., création d'une charte du bénévole en concertation.

### > CLARIFIER L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

La Ville attribue annuellement des subventions aux clubs. Le respect des orientations du projet sportif sera un critère essentiel. La Ville privilégiera aussi la qualité et la diversité des projets sportifs. Le calendrier sera adapté aux besoins des clubs. Par ailleurs, la Ville aidera les clubs à développer leurs financements extérieurs et à consolider leurs modes de financement.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS, SPÉCIFIQUES À LA DJSVA

- > QUALITÉ ET DIVERSITÉ DU PROJET SPORTIF
- > RATIO NOMBRE DE SAINT-GERMANOIS ET EXTÉRIEURS
- > EFFORT D'AUTOFINANCEMENT
- > PROMOTION DU SPORT CHEZ LES JEUNES
- > PROMOTION DU SPORT CHEZ LES SENIORS
- > DÉVELOPPEMENT D'ENTENTES SPORTIVES OU DE MUTUALISATIONS POUR UNE MEILLEURE PRATIQUE SPORTIVE
- > DÉVELOPPEMENT DU SPORT AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- > PROFESSIONNALISATION DES INTERVENANTS
- > DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS
- > INTÉGRATION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- > DÉVELOPPEMENT DU SPORT FÉMININ
- > PARTICIPATION À DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'INSERTION PAR LE SPORT
- > ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU SPORT
- > IMPLICATION DANS LA VIE SPORTIVE MUNICIPALE
- > SUBVENTIONNEMENT MAJORÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DE HAUT NIVEAU FLÉCHÉ PAR LA VILLE



# AXE ③

POURSUIVRE LA MODERNISATION  
ET L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



**LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CONSACRE UN EFFORT IMPORTANT POUR L'ENTRETIEN ET LA MODERNISATION DE SON PATRIMOINE SPORTIF.**

**25 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ CONSACRÉS AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS CES 15 DERNIÈRES ANNÉES.**

## *Une programmation de travaux ambitieuse*

---

> PLUSIEURS CHANTIERS SONT À L'ÉTUDE ET SERONT LANCÉS

- La destruction du COSEC et la reconstruction d'un nouveau gymnase incluant notamment la création d'une salle dédiée aux arts martiaux
- La transformation du terrain de rugby en terrain synthétique
- La rénovation du terrain de hockey sur gazon en 2019



Projet terrain de rugby en surface synthétique (photomontage)

### > ÉTUDIER L'AVENIR DU STADE GEORGE-LEFÈVRE

- Les dernières décisions du PSG imposent une profonde réflexion sur le devenir du stade et de ses pratiques, la place des pratiques amateur et du haut niveau.
- Par ailleurs, l'arrivée du tram 13 express prévue pour 2021 va modifier les modes de déplacement et améliorer la fréquentation du stade.

**Ces événements concomitants donneront l'occasion à la Ville de réorganiser la plus vaste zone sportive de la commune.**

### > POURSUIVRE LES ACTIONS D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Réfection, mise aux normes, mise en accessibilité seront poursuivies pour maintenir l'excellence de l'accueil des clubs.



## *Dans une démarche environnementale, la Ville veut rationaliser et valoriser la gestion des équipements*

---

- > Définition et mise en œuvre d'une démarche partagée de maîtrise des coûts, notamment :
  - Par la rationalisation des surfaces de pratique indoor, eu égard aux disciplines pratiquées et au nombre d'utilisateurs.
  - Par l'engagement des utilisateurs à utiliser les installations outdoor dans le respect de la performance énergétique.
- > Affirmation de l'attachement de la Ville au développement durable par son engagement dans une démarche de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, en lançant notamment au printemps 2018 une mission d'assistance pour la mise en place d'un contrat de performance énergétique.
- > Décision de faire signer annuellement une charte de l'utilisateur à chaque club et chaque établissement scolaire, en y intégrant un rappel au respect des équipements mis à disposition.
- > Maintien en bon état des équipements en mettant en œuvre un suivi régulier de l'entretien et des petites réparations pour la bonne conservation du patrimoine et des installations sportives.
- > Mise en œuvre d'une veille informative/Plan pluriannuel d'investissements (PPI) des bâtiments sportifs.
- > Mise en place d'une signalétique adaptée et mettant en valeur la richesse sportive du territoire.

# AXE ④

## COMMUNIQUER ET FAIRE RAYONNER LE SPORT SAINT-GERMANOIS

---

### *Définir et conforter l'identité sportive de la ville*

**Le dynamisme des manifestations, des compétitions et des associations sportives participent pleinement au rayonnement d'une ville.**

- Associer à Saint-Germain-en-Laye l'image d'une ville sportive.
- Mettre en valeur les réussites sportives saint-germanoises et les couleurs de la ville.
- Mettre la ville en situation de participer au JO 2024, notamment en servant de base d'accueil d'équipes olympiques dans une ou plusieurs disciplines.

### *Le soutien au sport de haut niveau*

**La Ville est représentée aux niveaux national et international dans différentes disciplines individuelles ou collectives (football, escrime, hockey sur gazon, natation, athlétisme...).**

Afin de faciliter et de développer la pratique de haut niveau, la Ville concentrera son action sur :

- La recherche de solutions de scolarisation en adéquation avec une scolarité réussie et une pratique sportive de haut niveau.
- L'organisation de la DJSVA pour accompagner le développement économique et sportif des clubs (partenaires, sponsors...).
- Un subventionnement majoré pour les projets de haut niveau ayant été fléchés par la Ville.

## *Assurer la promotion et la valorisation des acteurs sportifs*

- La Ville organise plusieurs actions de valorisation du monde sportif (Forum des sports, Palmarès sportif, 1<sup>ère</sup> édition de la fête du Sport du 21 au 23 septembre 2018). Ces actions seront poursuivies et développées en assurant auprès des services de la communication de la Ville un relais et une exposition permanente des manifestations sportives.
- Un effort particulier sera porté pour donner de la lisibilité et de la cohérence à l'offre sportive et pour participer au rayonnement des athlètes saint-germanois.
- Désormais les associations, inscrites sur le site de la Ville, peuvent promouvoir leurs activités et diffuser leurs résultats en ligne.
- Enfin, la concertation sera maintenue avec les acteurs du sport, des actions d'information et des conférences thématiques seront organisées à destination du tissu associatif mais aussi de ceux qui pratiquent le sport libre.





# CONTACTS

---

## *Directrice de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative*

**Pascale LEBECQ-BERNIER**

pascale.lebecq@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 22 46

## *Responsable du service animation sportive*

**Éric KERNANET**

eric.kernanet@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 22 45

## *Responsable de la communication*

**Nathalie GRÉGOIRE**

nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 83

## *Attaché de presse*

**Timothe POULAIN**

timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 81



